

**POUR INFORMATION**

QUINZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général**Quatrième rapport supplémentaire:
Délégations incomplètes aux réunions
tripartites**

1. A la suite de la résolution concernant le renforcement du tripartisme dans l'ensemble des activités de l'OIT, adoptée par la Conférence internationale du Travail à sa 56^e session (1971), le Conseil d'administration a invité le Directeur général à effectuer des enquêtes sur les raisons pour lesquelles des gouvernements n'ont pas envoyé de délégations tripartites aux sessions de la Conférence générale, aux conférences régionales et aux commissions d'industrie¹, et à lui faire rapport à ce sujet.
2. A sa 205^e session (février-mars 1978), le Conseil d'administration, sur recommandation de son bureau, a décidé d'autoriser le Directeur général à étendre les demandes d'explications aux cas où aucune délégation n'a été envoyée.
3. Le dernier rapport à ce sujet a été soumis au Conseil d'administration à sa 280^e session (mars 2001). Le présent rapport porte sur les 90^e (juin 2002), 91^e (juin 2003), 92^e (juin 2004), 93^e (juin 2005), 94^e (maritime – février 2006) et 95^e (juin 2006) sessions de la Conférence, ainsi que sur la dixième Réunion régionale africaine (décembre 2003), la septième Réunion régionale européenne (février 2005), la seizième Réunion régionale américaine (mai 2006) et la quatorzième Réunion régionale asiatique (août 2006).
4. Le Bureau a décidé de ne demander des explications qu'aux gouvernements n'ayant pas envoyé de délégation tripartite complète à plusieurs sessions de la Conférence internationale du Travail ou à une réunion régionale. Par conséquent, les lettres ont été envoyées à 55 gouvernements. Seules 18 réponses sont parvenues.
5. Les tableaux en annexe indiquent les délégations absentes ou incomplètes aux réunions concernées et résument les explications fournies par les Etats Membres. Les réponses évoquaient essentiellement des problèmes financiers.

Genève, le 7 mars 2007.

Document soumis pour information.

¹ Depuis janvier 1996, les représentants des employeurs et les représentants des travailleurs aux réunions sectorielles sont désignés par leurs groupes respectifs. Ces réunions ne sont donc pas couvertes par le présent rapport.

Annexe

Pas de délégation	Délégations incomplètes			Explications reçues	
	Pays	Délégués gouvernementaux seulement	Pas de délégués des employeurs	Pas de délégués des travailleurs	Problèmes financiers
90^e session de la Conférence internationale du Travail (Genève, 3-20 juin 2002)					
Antigua-et-Barbuda	Arménie	–	–	Belize	Comores
Comores	Belize				<i>Instabilité politique et problèmes économiques</i>
Dominique	Ex-République yougoslave de Macédoine				
Gambie					
Grenade	Madagascar				
Iles Salomon	Sao Tomé-et-Principe				
Kirghizistan	Somalie				
Ouzbékistan					
Saint-Kitts-et-Nevis					
Sainte-Lucie					
Saint-Vincent-et-les Grenadines					
Turkménistan					
91^e session de la Conférence internationale du Travail (Genève, 3-19 juin 2003)					
Antigua-et-Barbuda	Kirghizistan	Paraguay	Fidji	Belize	Comores
Arménie	Somalie		Maurice	Guyana	<i>Instabilité politique et problèmes économiques</i>
Belize			Myanmar		
Comores					
Dominique					Iraq
Ex-République yougoslave de Macédoine					<i>Situation interne</i>
Gambie					Maurice
Grenade					<i>Problèmes internes dans l'organisation des travailleurs et impossibilité de nommer le délégué</i>
Guyana					
Iles Salomon					Paraguay
Iraq					<i>Suspension du droit de vote</i>
Libéria					
Ouzbékistan					Myanmar
Saint-Kitts-et-Nevis					<i>Retrait du délégué travailleur en raison de la remise en cause de ses pouvoirs par la CISL</i>
Sainte-Lucie					
Saint-Vincent-et-les Grenadines					
Turkménistan					
Vanuatu					

Pas de délégation	Délégations incomplètes			Explications reçues	
	Pays	Délégués gouvernementaux seulement	Pas de délégués des employeurs	Pas de délégués des travailleurs	Problèmes financiers
92^e session de la Conférence internationale du Travail (Genève, 1-17 juin 2004)					
Antigua-et-Barbuda	Belize	Erythrée	Myanmar	Belize	Comores
Comores	Gambie	Libéria		Timor-Leste	<i>Instabilité politique et problèmes économiques</i>
Dominique	Kirghizistan				
Grenade	Ouzbékistan				
Iles Salomon	Somalie				Myanmar
Saint-Kitts-et-Nevis	Timor-Leste				<i>Conséquence de la remise en cause des pouvoirs du délégué travailleur à la 91^e session de la CIT</i>
Sainte-Lucie					
Saint-Vincent-et-les Grenadines					
Turkménistan					
Vanuatu					
93^e session de la Conférence internationale du Travail (Genève, 31 mai - 16 juin 2005)					
Antigua-et-Barbuda	Belize	Afghanistan	Myanmar	Belize	Comores
Comores	Gambie	Ex-République yougoslave de Macédoine		Guyana	<i>Instabilité politique et problèmes économiques</i>
Dominique	Kirghizistan	Tadjikistan		Samoa	
Grenade	Ouzbékistan			Tadjikistan	Tadjikistan
Guyana	Somalie				<i>Problèmes internes dans les organisations d'employeurs</i>
Iles Salomon					
Saint-Kitts-et-Nevis					Myanmar
Sainte-Lucie					<i>Conséquence de la remise en cause des pouvoirs du délégué travailleur à la 91^e session de la CIT</i>
Samoa					
Turkménistan					
94^e session de la Conférence internationale du Travail (maritime) (Genève, 7-23 février 2006)					
Afghanistan	Maurice	Côte d'Ivoire	–	Barbade	Cameroun
Antigua-et-Barbuda	Paraguay	Guinée		Belize	<i>Raisons de calendrier</i>
Arménie				Burundi	Cap-Vert
Barbade				République dominicaine	<i>Période électorale</i>
Belize				El Salvador	Comores
Burundi				Guyana	<i>Instabilité politique et problèmes économiques</i>
Cameroun				Maurice	
Cap-Vert				<i>(aggravés par la tenue de la 95^e session de la CIT)</i>	Iraq
Comores					<i>Lettre d'invitation non reçue</i>
République dominicaine				Paraguay	Timor-Leste
Dominique				<i>(aggravés par la tenue de trois autres réunions internationales; pays non-maritime)</i>	<i>Problèmes politiques internes</i>
El Salvador					
Erythrée					
Ex-République yougoslave de Macédoine					

Pas de délégation	Délégations incomplètes			Explications reçues		
	Pays	Délégués gouvernementaux seulement	Pas de délégués des employeurs	Pas de délégués des travailleurs	Problèmes financiers	Autres
Fidji					Samoa	
Gambie					Tadjikistan	
Grenade					<i>(aggravés par des problèmes internes dans l'organisation des employeurs)</i>	
Guinée équatoriale						
Guyana						
Iles Salomon						
Iraq						
Jamaïque						
Kirghizistan						
Lesotho						
Myanmar						
Nicaragua						
Niger						
Ouzbékistan						
Saint-Kitts-et-Nevis						
Sainte-Lucie						
Saint Vincent-et-les Grenadines						
Samoa						
Sao Tomé-et-Principe						
Sierra Leone						
Somalie						
Tadjikistan						
Tchad						
Timor-Leste						
Turkménistan						
Vanuatu						
Yémen						

95^e session de la Conférence internationale du Travail (Genève, 31 mai - 16 juin 2006)

Antigua-et-Barbuda	Belize	Arménie	Myanmar	Belize	Comores
Comores	Ex-République yougoslave de Macédoine			Samoa	<i>Instabilité politique et problèmes économiques</i>
Dominique	Gambie				Haiti
Grenade	Haiti				<i>Période de transition entre deux gouvernements</i>
Guinée équatoriale	Ouzbékistan				Myanmar
Iles Salomon	Saint-Kitts-et-Nevis				<i>Conséquence de la remise en cause des pouvoirs du délégué travailleur à la 91^e session de la CIT</i>
Kirghizistan	Saint Vincent-et-les Grenadines				
Sainte-Lucie					
Samoa					
Sierra Leone					
Somalie					
Turkménistan					
Vanuatu					

Pas de délégation	Délégations incomplètes			Explications reçues		
	Pays	Délégués gouvernementaux seulement	Pas de délégués des employeurs	Pas de délégués des travailleurs	Problèmes financiers	Autres
Dixième Réunion régionale africaine (Addis-Abeba, décembre 2003)						
Burundi	Cameroun	Gambie	–	Burundi	Cameroun	
Cap-Vert	Côte d'Ivoire	Jamahiriya arabe libyenne		Cap-Vert	<i>Raisons de calendrier</i>	
Comores	Ghana			Seychelles	Comores	
Erythrée	Libéria				<i>Instabilité politique et problèmes économiques</i>	
Guinée	Madagascar					
Guinée-Bissau	Maroc					
Guinée équatoriale					Maroc	
Lesotho						<i>Lettre d'invitation reçue tardivement</i>
Niger						
Sao Tomé-et-Principe						
Seychelles						
Sierra Leone						
Somalie						
Tchad						
Septième Réunion régionale européenne (Budapest, février 2005)						
Ex-République yougoslave de Macédoine	–	Tadjikistan	–	Tadjikistan	–	
Kirghizistan						
Ouzbékistan						
Turkménistan						
Seizième Réunion régionale américaine (Brasília, mai 2006)						
Antigua-et-Barbuda	–	–	Paraguay	Belize	Barbade	
Bahamas				République dominicaine	<i>Problème de calendrier</i>	
Barbade				<i>(aggravés par la tenue de la 95^e session de la CIT)</i>	Paraguay	
Belize					<i>Absence d'accord des syndicats sur un représentant</i>	
Rép. dominicaine						
Dominique						
El Salvador				El Salvador		
Grenade						
Haïti						
Jamaïque						
Nicaragua						
Saint-Kitts-et-Nevis						
Sainte-Lucie						
Saint-Vincent-et-les Grenadines						
Quatorzième Réunion régionale asienne (Busan, août 2006)						
Iles Salomon	–	–	–	Timor-Leste	Iraq	
Iraq					<i>Période de transition entre deux gouvernements</i>	
Liban						
Timor-Leste						
Yémen						